



Le Syndicat Mixte Interdépartemental du Canal de Berry

Conseil Général du Cher La Pyramide, route de Guerry 18 000 Bourges
 02 48 25 25 37/06 66 91 34 82/ valerie.lepriol@canal-de-berry.fr
<http://www.canal-de-berry.fr/blog/> / <http://www.canal-de-berry.fr/accueil/>

Le Syndicat Mixte Interdépartemental du Canal de Berry (SMICB) existe depuis novembre 2002. Dans un premier temps, il porte le nom de SMCB, sa création est liée au projet de réhabilitation de l'ensemble du canal à la navigation. Il regroupe la majorité des syndicats et des communes propriétaires du canal dans le Cher.

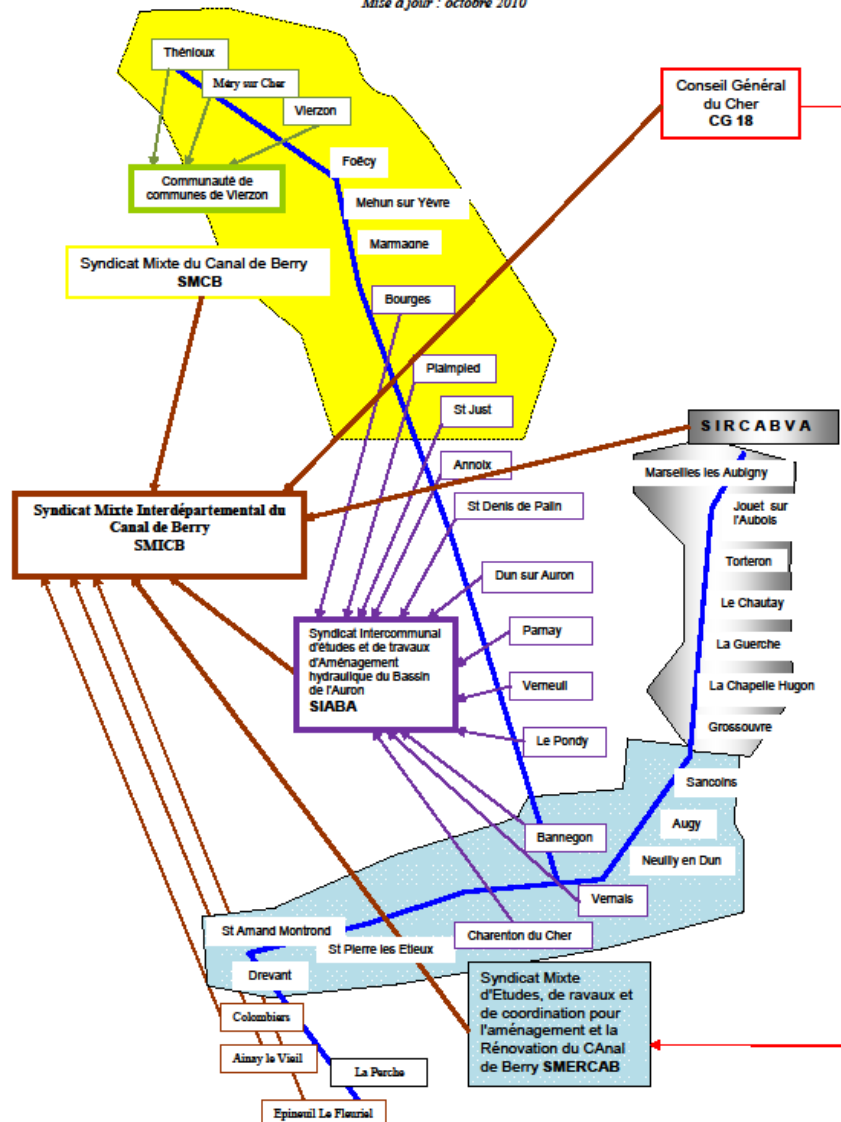
En 2007, le SMCB a souhaité missionner une personne pour établir un diagnostic et des pistes de développement pour le Canal de Berry dans le Cher. Suite à cette réflexion, en 2008-09, le SMCB devient le SMICB et rénove ses statuts, modifie la représentation des membres en permettant la présence d'un membre pour chaque commune propriétaire du canal de Berry et fait évoluer les compétences.

Extrait des statuts : article 3 objet :

- 1/ de réaliser des actions d'animation, promotion, communication et d'assurer la coordination d'actions menées par ses membres.
- 2/ de réaliser des études ou travaux liés à la valorisation, l'alimentation, la protection et la gestion de l'eau du Canal de Berry.
- 3/ de mettre en œuvre l'ensemble de ces objectifs sur tout le linéaire du Canal de Berry en étendant les compétences du SMICB aux départements limitrophes.

En 2010, le SIRCABVA devient membre du SMICB ; celui-ci fédère maintenant tous les syndicats et 34 communes sur 35 intervenant sur le Canal dans le Cher. Le SMICB est géré par un Comité syndical de 38 personnes, un bureau de 8 personnes. Il a son siège social au Conseil général du Cher. Le financement du syndicat est assuré à 50% par les communes et à 50% par le Conseil général ; il reçoit aussi des aides publiques complémentaires. L'équipe salariée est composée d'une chargée de mission à temps plein et d'une secrétaire une journée par semaine.

Présentation des collectivités locales agissant sur le territoire du Canal de Berry
Mise à jour : octobre 2010



Les actions en cours de développement au SMICB

La mise en réseau des acteurs et la mutualisation des savoirs

Le centre de ressources

- Une base de données sur le Canal (liste des organismes et personnes-ressources, compilation des études et documents édités, recensement des travaux réalisés) avec un rôle d'information sur des thèmes connexes : eau, tourisme, gestion des canaux, valorisation du patrimoine, aménagement et entretien des berges....
- Un appui technique à la gestion du Canal pour les syndicats et les communes qui en font la demande.
- L'accompagnement au montage de dossier pour des opérations individuelles ou collectives en faveur du Canal.
- Un rôle de coordination des animations et des futurs aménagements.
- Des journées d'échange et de formation pour les élus et agents œuvrant en faveur du canal (plantes envahissantes, nuisibles, histoire du Canal...)

La gestion de l'eau

- Accompagner les communes et les syndicats pour améliorer la gestion globale de l'eau sur l'ensemble du linéaire du Canal de Berry
- Accompagner les études et la réalisation des travaux pour faciliter la gestion hydraulique: remise en état des écluses, étanchéité, gestion des prises d'eau
- Coordonner la gestion de l'eau avec les partenaires MISE, Fédération des Pêcheurs, SAGE, ONEMA....
- Et progressivement, construire et mettre en œuvre un règlement en eau définissant les droits et les devoirs de chacune des communes.

L'harmonisation administrative

Le constat en matière de gestion administrative révèle un fonctionnement dispersé. Ce sujet évolue progressivement grâce à un travail conjoint entre les acteurs locaux et les services de la Préfecture.

1. Révision des statuts du SMCB (réalisée en 2009)
2. Adhésion de tous les acteurs au SMICB, syndicat départemental (en 2010)
3. Intégration des communes isolées au sein des syndicats suite aux changements de compétences du SIABA (en cours)
4. Réflexion de fond à mener au sujet des compétences du syndicat interdépartemental et des syndicats de travaux.

La valorisation patrimoniale du Canal de Berry et des syndicats de travaux

- Un travail conjoint avec la DRAC, le service inventaire du Conseil régional et les archives départementales ont permis d'identifier un certain nombre d'édifices à valoriser:
- Le pont-canal de la Tranchasse est inscrit officiellement à l'inventaire du patrimoine depuis juin 2009 mais d'autres édifices comme la grue de Charenton du Cher, la double écluse d'Epineuil le Fleuriel et la Tranchée d'Augy sur l'Aubois pourraient être classées, ainsi que des lieux présentant un intérêt culturel (guinguettes, ports...)

Le Canal présente un intérêt paysager sur la majorité du linéaire, il pourrait être classé au titre de la loi sur les paysages.

L'animation et la valorisation touristique des actions sur le Canal.

Les actions de communication

- Création d'un site Internet et d'un blog illustrant les actions existantes (parcours sportifs, manifestations ponctuelles, monuments à proximité...)
- Organisation de conférences et de sorties avec de multiples partenaires (Université Populaire, offices de tourisme, journées du patrimoine...).
- Accompagnement des communes pour l'organisation de manifestation (rallye...)
- Création d'outils de communication : En cours de réalisation, une carte ou une exposition et un document du type topoguide pour centraliser les informations et communiquer de façon claire auprès de tous les publics.

Les actions d'animation

- la multitude d'utilisateurs (randonneurs, pêcheurs, cyclistes, navigateurs qu'ils soient touristes ou habitants) rend nécessaire l'établissement d'une charte d'utilisateurs, ce point est en cours de réflexion.
- Elle aurait pour objectif de donner les règles de respect des autres utilisateurs et reprendrait les informations des arrêtés préfectoraux ou communaux dans divers domaines : gestion de l'eau, protection des sites...

Ceci semble encore plus indispensable pour prévoir l'accueil de la future véloroute.

Le Canal peut être un axe stratégique fort en matière de développement touristique du département du Cher. Les opportunités qu'il offre dans les domaines du patrimoine, du sport et du tourisme de nature sont incontournables. Après concertation entre les acteurs, les projets ont été divisés en deux grands axes:

- L'animation des actions de communication et de gestion de l'eau, la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des connaissances sont assurées par le SMICB du Cher.
- La construction du projet de véloroute: « Le Canal de Berry à vélo » pris en charge par le Conseil général du Cher.